

Exposition-concours de la Biennale La 6^e édition propose des oeuvres étonnantes

ALMA (PET)- Les responsables de la sixième Biennale du dessin, de l'estampe et du papier-matière sont confiants de voir l'événement intéresser de nombreux visiteurs. Pour voir l'exposition-concours, ils devront se déplacer à la salle du 414 Collard, à Alma. En 1995



paul-émile

Thériault

et 1997, des oeuvres de cette exposition étaient exposées au Centre national d'exposition (CNE) de Jonquière. L'exposition-concours comprend cette année 38 oeuvres variées créées par 27 artistes; le jury de sélection a eu à se pencher sur 243 dossiers (72 % des dossiers soumis par des femmes et 27 % par des hommes), comparativement à 260, en 1997. Il en résulte une sélection de 23 dessins, 12 estampes et trois créations de papier-matière, réalisées par les 10 femmes et 17 hommes retenus. Les oeuvres, accessibles au public depuis quelques jours, font preuve d'inventivité et d'originalité.

Qualité

Les seuls critères de qualité ont motivé le travail des trois membres du jury de sélection qui a retenu les créations de 21 artistes de Montréal et ses environs, trois de la région de Québec et autant du Saguenay—Lac-Saint-Jean: Madeleine Doré (jeu de spirales en papier aux effets visuels surprenants), Sébastien Dion et Ginette Saint-Amant. Cette année, la Biennale a remis 10 000 \$ aux artistes de l'exposition-

concours, dégageant le jury d'attributions pour chacune des trois disciplines. En plus, tous les artistes ont reçu un cachet selon les barèmes du RAAV (Regroupement des artistes en arts visuels du Québec), ce qui a procuré 225 \$ à chacun des 34 artistes de la Biennale: les 27 présentant leurs oeuvres à Alma et les sept exposés à Jonquière. C'est d'autant plus important qu'en art, les artistes en arts visuels ont le revenu moyen le plus bas, au Québec, pas très loin derrière les artistes de la danse, rapporte le coordonnateur André Dallaire.

Cette année, le jury de trois personnes a travaillé davantage avec des diapositives plutôt qu'au moyen d'une sélection à partir des oeuvres elles-mêmes. Cela a permis de réduire les frais, tant des artistes que de l'organisation. Environ 150 personnes ont assisté au vernissage, le 19 juin.

Pour guider les visiteurs, deux étudiantes en arts à l'UQAC, Geneviève Boucher et Ruth Dufresne vont servir de guides, à travers ces présentations d'art contemporain. Question de diffusion, la Biennale tient au principe des visites gratuites.

Les visiteurs peuvent découvrir notamment les oeuvres des détenteurs de prix attribués la semaine dernière. Parmi eux, celle de Gilles Morissette (prix Alcan): son oeuvre de papier

fait main (vaporisé et moulé) se présente sous un éclairage bleuté qui lui confère des apparences d'acier et de légèreté. Ces formes élancées sont délicatement attachées au mur dont elles restent distantes.

Philippe Valois présente des oeuvres au crayon accompagnées de courts textes où il ironise sur le langage officiel de certaines communications écrites officielles. Non moins élançée est l'oeuvre de Ginette Saint-Amant, une longue tige d'aluminium courbé et maintenue en équilibre par un fil à plomb; sous éclairage, l'ensemble produit une autre image, une simple ombre qui prend le mur pour support.

Sébastien Dion propose deux estampes numériques de belle apparence de formes et couleurs mais auxquelles on découvre vite des présentations bien différentes: forceps, femme vue sur une ancienne table d'opération du cerveau, femme nue sous contrainte.

Inspirée au départ par la constitution d'un herbier, elle s'intéresse aux espèces botaniques en voie de disparition, imprimant leurs formes noires à l'encaustique sur des panneaux de merisier ou de tilleul, comme dans l'oeuvre «Quercus II» et la série «Tilia». Pierre Bellemare utilise aussi le bois comme support d'images, récupérant des planches de bois vouées à la destruction, sur lesquels il inscrit au lavis et à l'encre de chine des formes simples, qu'il entoure ensuite d'une mise en scène avec support de bois et objets évoquant les rituels, le temps qui passe, l'importance du geste. Yves Boucher, enfin, propose deux séries d'images gravées sur des pièces de contreplaqué: le grain du bois lui fournit des lignes et des formes qu'il enrichit au burin.

L'artiste Michelle Héon aurait pu fournir une oeuvre de papier-matière puisqu'elle a beaucoup travaillé cette technique, proposant des créations remarquables lors de précédentes éditions de la Biennale. Elle a d'ailleurs enseigné au Saguenay, y présentant des expositions solo et réalisant des décors de théâtre. Cependant, au CNE, l'oeuvre qu'elle propose relève plutôt de l'estampe, une avenue relativement nouvelle pour elle. C'est un diptyque dont chaque partie est réalisée par la superposition de photographies du lac

Saint-Jean et du désert de Tunisie ou d'une installation réalisée en France. Dans des tons de bleu, violet, ocre, orange, le tout évoque les vagues, la mer, le soleil, la transparence et les courants vitaux.

Michel Daigneault propose pour sa part une série de cinq oeuvres assez colorées, comportant des dessins au crayon et des éléments comme des fils et de la corde fixés au moyen de grosses gouttes de colle. Le tout évoque les montages électroniques combinés à des éléments de paysage. Quant à Louise Mercure, elle propose elle aussi une série de cinq oeuvres, la première est intitulée «Paysage et cylindre», et les autres «Monolithe» 1 à 4. Ces oeuvres qui ont l'apparence de dessins en noir et blanc sont réalisées non pas au crayon, mais au moyen de poudres d'acier, d'aluminium, de graphite mélangées à de l'huile ou à de la cire. Par cette technique originale et visuellement impressionnante elle construit des formes en trois dimensions. «dessinant» des vases, des montagnes, des portes, des tunnels, qui envahissent l'espace de façon très concrète.

Bref, cette exposition, intitulée «L'incontournable présence de l'hybridité», présentée jusqu'au 15 août au CNE, permet de voir le travail d'artistes confirmés qui ont quelque chose à dire en matière d'estampe et de dessin.